



Adaptation aux changements climatiques – Besoin urgent de mesures coordonnées

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) coordonne les travaux menés à l'échelle mondiale sur la façon dont la profession actuarielle contribue à l'évaluation et à l'atténuation du risque climatique. L'adaptation sera au cœur de la COP 27 de cette année. Il est important que nous réfléchissions collectivement sur les façons de nous adapter aux répercussions émergentes des changements climatiques en recentrant nos priorités afin d'assurer des conditions de vie raisonnables pour les générations futures.

L'AAI reconnaît que les actuaires peuvent jouer un rôle important dans l'évaluation et la discussion interdisciplinaires des mesures d'adaptation et de leur incidence sur les systèmes d'assurance et de sécurité sociale, les lacunes en matière de protection, les vulnérabilités, l'abordabilité, l'assurabilité et la résilience.

Les actuaires sont formés à l'analyse rigoureuse des risques et à l'élaboration de moyens de les gérer, en tenant compte de la complexité des intérêts de multiples intervenants et en reconnaissant la responsabilité professionnelle de protéger l'intérêt public. De plus en plus, la protection traditionnelle au moyen de produits et de processus financiers s'accompagne de conseils sur les changements de comportement visant à atténuer les risques à mesure qu'ils surviennent. Cela est très pertinent dans le contexte des changements climatiques, où la contribution actuarielle comprend une évaluation des risques financiers ainsi que des scénarios démontrant l'avantage d'encourager un changement de comportement.

Selon la présidente Roseanne Harris : « Les actuaires peuvent jouer un rôle essentiel dans l'évaluation des risques et l'élaboration de stratégies d'atténuation et d'adaptation dans le cadre des efforts mondiaux visant à réduire les dommages causés au climat par des phénomènes climatiques extrêmes qui sont devenus plus courants. Par exemple, un enjeu climatique qui était autrefois classé comme un événement unique sur 100 ans peut, dans certaines circonstances, devenir un événement unique sur dix ans. L'évaluation de l'effet de ces changements et l'examen de mécanismes visant à réduire les risques constituent un prolongement naturel de la formation des actuaires. »

Conformément aux objectifs de la COP27 de cette année, l'adaptation sera le thème du sixième document de la série sur le risque climatique publié par l'AAI : [The Climate Change Adaptation Gap – An Actuarial Perspective](#) qui a été diffusé à titre d'exposé-sondage aux fins de consultation. Ce document souligne que « des mesures d'adaptation coordonnées sont urgentes pour se défendre contre les risques et les dommages futurs liés au climat et pour renforcer leur résilience. Des données et des renseignements plus détaillés sur les risques, des politiques éclairées et des produits d'assurance qui peuvent motiver et améliorer les mesures de prévention et de reprise contribueront à réduire les pertes et les dommages. »

À ce jour, cinq documents de l'AAI dans la série sur les risques climatiques^a et un document conjoint avec le GIEC^b ont été produits. L'AAI devrait publier deux autres documents en 2023 alors qu'elle continue d'explorer des domaines comme la transition durable vers une économie mondiale carboneutre, l'utilisation de scénarios dans divers domaines de pratique et la façon dont les actuaires peuvent ajouter de la valeur à ces importantes discussions.

L'AAI encourage toutes les parties touchées par les difficultés qu'engendre le risque climatique à inciter activement les actuaires à participer à ses discussions et délibérations. Les actuaires sont non seulement des experts de la gestion des risques dans les secteurs traditionnels des services financiers, mais aussi une ressource largement accessible et bien informée sur les questions nouvelles telles que le risque climatique. Ils font partie d'une profession mondiale qui œuvre au service de l'intérêt général.

Pour en savoir plus sur les travaux de l'AAI en la matière, communiquez avec le [directeur des activités techniques](#), au Secrétariat de l'AAI.

a. Documents de la série sur le risque climatique de l'AAI :

1. [*Importance of Climate-Related Risks for Actuaries*](#)
2. [*Introduction to Climate-Related Scenarios*](#)
3. [*Climate-Related Scenarios Applied to Insurers and Other Financial Institutions*](#)
4. [*Application of Climate-Related Risk Scenarios to Asset Portfolios*](#)
5. [*Climate-Related Disclosures and Risk Management: Standards and Leading Practices*](#)

b. Document conjoint du GMI de l'AAI et du GIEC : [*Climate Science: A Summary for Actuaries - What the IPCC Climate Change Report 2021 Means for the Actuarial Profession*](#)

L'Association Actuarielle Internationale est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaires et comporte plusieurs sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaires. Fondée en 1895, l'AAI existe pour promouvoir le développement d'une profession reconnue mondialement comme possédant les compétences techniques et la fiabilité nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI comprend 74 associations Membres Titulaires, représentant 98 pourcent de tous les actuaires pleinement qualifiés dans le monde, et 26 associations Membres Associés.

International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale

99 Metcalfe Suite 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada

secretariat@actuaries.org | www.actuaries.org

